

## Comment construire les règles de l'école avec les élèves ?

### I. Objectifs visés

- **Travailler ensemble les règles de l'école**, (à partir du règlement intérieur définissant interdits, obligations et droits), **pour se les approprier et en faire une référence commune** ;
- **Rendre les règles de l'école explicites** ; **aider les élèves à leur donner du sens** (pouvoir dire pourquoi et en vue de quoi une règle existe) ;
- **Aider les élèves à intégrer la nécessité et le respect de règles de vie** en les amenant à les élaborer eux-mêmes, en se basant sur la vie quotidienne, sur les problèmes rencontrés dans la pratique du groupe ;
- **Amener les élèves à comprendre le sens de la transgression et le rôle de la sanction.**

### II. Modalités de mise en œuvre (à partir d'un récit d'expérience)

#### *1. Historique (ou comment la nécessité d'une construction commune des règles de vie est apparue)*

##### → **Jusqu'en 2007 : Les conseils de délégués**

Toutes les classes discutaient préalablement des points mis à l'ordre du jour du **conseil des délégués**. Les délégués arrivaient avec les propositions et idées définies par leurs classes respectives. Ils les présentaient chacun leur tour.

S'en suivaient discussion, questionnement, argumentation, prise de décisions.

Le secrétaire de séance notait les propositions et les décisions, les soumettait au conseil.

Les décisions prises étaient gardées en mémoire en établissant un compte rendu qui était communiqué à toutes les classes.

**Les points mis à l'ordre du jour étaient récurrents (liés au comportement des élèves) et ne trouvaient pas de solutions malgré les décisions prises pendant le conseil des délégués.**

##### → **En 2007/2008**

Afin de pallier cette difficulté, l'idée est d'**associer les élèves à la définition et à**

**l'écriture des règles de vie de l'école, des principes, droits, devoirs ou interdits qui vont s'imposer à eux durant l'année scolaire.**

**Cependant, faire participer les élèves** n'est pas suffisant pour plusieurs raisons qui tiennent d'une part à la **finalité de ces règles de vie** (la raison pour lesquelles on les établit, le projet que l'on poursuit), et d'autre part au **statut de l'élève qui les élabore** (ses droits et ses devoirs dans la structure sociale qu'est l'école).

L'école s'intéresse à la fois à **l'élève en tant qu'individu confronté à la construction de ses apprentissages, de son identité, de la réalisation d'un projet personnel**, et en tant qu'**être social évoluant à l'intérieur d'une structure sociale régie par des règles.**

Or, **la vie de cette structure sociale, varie considérablement d'une classe à l'autre** du fait de l'enseignant qui définit en fonction de sa personnalité, de ses options pédagogiques, de ses valeurs de référence, le cadre de vie de la classe : le statut des élèves, les droits, les devoirs, les interdits...

**Une harmonie d'école est indispensable.**

## **2. Création du règlement de l'école**

- **1ère étape : Expliciter le projet**

Avant de demander aux élèves d'élaborer des règles de vie, le projet doit être explicité. Il s'agit de **définir les droits, devoirs des uns et des autres à l'intérieur de l'école en fonction d'un certain nombre de valeurs de référence.**

Si ces éléments indispensables ne sont pas explicites, les élèves vont devoir deviner, ou interpréter ce qui plaît ou déplaît aux enseignants, ce qu'ils acceptent ou au contraire ce qu'ils trouvent inadmissible, ce qu'ils considèrent juste ou injuste, bien ou mal...

Or, **« élaborer des règles de vie c'est prendre des décisions, élaborer des contrats, pour résoudre les problèmes que l'on rencontre dans la poursuite d'un objectif commun, ce n'est pas deviner, interpréter et reformuler des exigences d'adulte ».**

Pour que le projet devienne le projet des élèves il doit leur être présenté et devenir un sujet de réflexion dans chaque classe. Au cours de cette phase, on va **présenter aux élèves l'objectif à atteindre, envisager les modalités de fonctionnement, les responsabilités des uns par rapport aux autres, les structures d'évaluation et de régulation du projet..**

Dans l'expérience relatée, les élèves ont dû **débattre dans chaque classe de points**

précis du règlement intérieur de l'école. Ils devaient dire ce qu'ils en comprenaient, interpréter, commenter...

Extraits donnés à débattre :

**« Les élèves, comme leurs familles, doivent s'interdire tout comportement, geste ou parole qui porterait atteinte à la fonction ou à la personne du maître et au respect dû à leurs camarades ou aux familles de ceux-ci. »**

**« En cas de travail insuffisant, après s'être interrogé sur ses causes, le maître ou l'équipe pédagogique de cycle décidera des mesures appropriées. »**

**« Les manquements au règlement intérieur de l'école, et, en particulier, toute atteinte à l'intégrité physique ou morale des autres élèves ou des maîtres peuvent donner lieu à des réprimandes ou à des punitions à valeur éducative qui sont, le cas échéant, portées à la connaissance des familles. »**

**« Les enfants sont, en outre, encouragés par leur maître à la pratique quotidienne de l'ordre et de l'hygiène. »**

→ **Compte rendu du groupe de paroles du 8 décembre 2007**

**Réflexions des élèves sur les points demandés du règlement intérieur de l'école :**

**« Les élèves, comme leurs familles, doivent s'interdire tout comportement, geste ou parole qui porterait atteinte à la fonction ou à la personne du maître et au respect dû à leurs camarades ou aux familles de ceux-ci. »**

classe	Ce que nous avons compris des propositions d'Anne	Ce que nous proposons
<b>MS/GS</b>	Les grands bousculent les petits dans la cour.	
<b>CP</b>	Il ne faut pas faire mal, il ne faut pas dire de gros mots, aux enfants et aux grandes personnes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il faut proposer des jeux calmes pour ne pas se disputer et calmer les enfants.</li> <li>- Il faut apprendre aux enfants à ne pas dire de gros mots mais le bon mot.</li> <li>- Les amis jouent ensemble et les ennemis ne jouent pas ensemble.</li> <li>- Il faut vite aller voir un adulte quand on pense qu'on va se mettre en colère.</li> </ul>

<b>CE1</b>	<p>Ne pas frapper, ne pas faire mal                  Ne pas insulter, ne pas dire de gros mots, ne pas faire de « doigts d'honneur »                  Ne pas bousculer                  Ne pas voler                  Ne pas s'agiter bavarder, siffler, couper la parole, lire tout haut lors d'une lecture silencieuse                  Obéir au maître.</p>	<p>En cas de conflit, garder son calme et aller voir le maître, ne pas s'énerver, ne pas crier                  Il faut respecter l'école et les affaires des autres.</p>
<b>CM1/CM2</b>	<p>Il faut respecter les autres.                  On ne peut pas taper n'importe qui.</p>	<p>Si on fait des grosses bêtises, on est puni . La loi n'est pas faite pour nous empêcher mais pour nous protéger.                  Les grands doivent montrer l'exemple.</p>

**« bilan » du groupe de parole :**

**Il faut respecter les autres si on veut être respecté.**

**Il ne faut pas faire mal, ne pas dire de gros mots, faire attention aux petits, ne pas « voler » les affaires des autres.**

**« En cas de travail insuffisant, après s'être interrogé sur ses causes, le maître ou l'équipe pédagogique de cycle décidera des mesures appropriées. »**

classe	Ce que nous avons compris des propositions d'Anne	Ce que nous proposons
<b>CP</b>	<p>Si un élève n'a pas assez travaillé, les enseignants ont le droit de prendre la décision afin que le travail soit fini.</p>	<p>Il faut aider l'enfant qui ne travaille pas assez pendant qu'on travaille ou quand on a fini de travailler, avec l'accord du maître.</p>
<b>CE1</b>		<p>S'il est puni en BCD, alors il se repose !                  On le renvoie (est-ce possible ?)                  On lui recopie ce qui est le plus dur puis on le laisse faire le plus facile et puis on lui en donne de plus en plus pour qu'il progresse.</p>

		Il faut en parler aux parents Il faut savoir s'il est paresseux ou s'il est en difficulté
--	--	--

**« bilan » du groupe de parole :**

**On doit faire son travail dans la classe.**

**Si un élève n'a pas assez travaillé, le maître peut, par exemple, lui demander de finir pendant la récréation.**

***«Les manquements au règlement intérieur de l'école, et, en particulier, toute atteinte à l'intégrité physique ou morale des autres élèves ou des maîtres peuvent donner lieu à des réprimandes ou à des punitions à valeur éducative qui sont, le cas échéant, portées à la connaissance des familles.»***

classe	Ce que nous avons compris des propositions d'Anne	Ce que nous proposons
<b>CP</b>	Si un enfant ne respecte pas le règlement de l'école, il peut être grondé, puni et cela peut être dit aux familles.	
<b>CE1</b>	On n'a pas le droit de se faire justice soi-même C'est le maître qui règle les problèmes et non les parents mais le maître peut être aidé par les parents	On va le dire au maître Écrire des lignes On convoque les parents On discute du comportement de l'élève On peut donner un livre entier à lire mais il faut vérifier que l'élève a bien tout lu (résumé écrit ou oral)... lire ce n'est pas forcément une punition, il faut donner quelque chose qu'il n'aime pas !
<b>CM1/CM2</b>	Si on fait des grosses bêtises, on est puni. Sans règlement, c'est la « pagaille » !	La loi, c'est ce qui nous autorise à tous faire la même chose.

**« bilan » du groupe de parole :**

**Un règlement doit être respecté.**

**Une loi sert à nous protéger.**

**Si on ne respecte pas une règle, on peut être puni, les parents peuvent être prévenus.**

**Il faut être d'accord sur les règles.**

**Il faut aussi réfléchir tous ensemble pour comprendre ce qu'on doit faire.**

**Chaque classe doit réfléchir pour proposer des règles.**

**Exemple: j'ai le droit de manger un goûter dans la cour mais je dois jeter mon papier à la poubelle.**

**« Les enfants sont, en outre, encouragés par leur maître à la pratique quotidienne de l'ordre et de l'hygiène. »**

<b>classe</b>	<b>Ce que nous avons compris des propositions d'Anne</b>	<b>Ce que nous proposons</b>
<b>MS/GS</b>	Les petits prennent de la terre près de l'arbre. Les petits s'amuse avec les fontaines. Ils mettent de l'eau par terre. (les grands aussi !)	On peut aller les voir pour leur expliquer. On aimerait avoir des jeux pour jouer dans la cour.
<b>CP</b>	Il faut que tout soit propre et rangé.	-Nous avons organisé une feuille des responsabilités pour que tout soit propre et rangé. -Pour les toilettes : il faut faire des affiches avec des dessins pour que les enfants fassent attention et comprennent bien la propreté des toilettes. On peut aussi mettre des enfants responsables des toilettes à chaque réunion.
<b>CE1</b>	On jette les papiers et les mouchoirs à la poubelle	On peut remettre les affaires des autres sur les tables ou leur dire qu'ils ont quelque chose par terre On arrête de dire « C'est pas moi ! »
<b>CM1/CM2</b>	Il faut se laver les mains, se laver, ramasser les déchets.	

**« bilan » du groupe de parole :**

**Il faut garder l'école propre, les classes, les toilettes...**

**Il faut respecter le travail des dames de service.**

**Pour que les enfants respectent l'école, il faut faire des choses ensemble, par exemple, s'occuper des plantations de la cour.**

**Les délégués vont demander à chaque classe de faire des propositions pour écrire un règlement lisible par tous les élèves et le groupe de parole se réunira à nouveau pour l'adopter.**

- **2ème étape : Élaborer les règles de vie de la classe (l'articulation droits / devoirs)**

**PREPARATION**

**Réunion « groupes de paroles »**

Je vous rappelle que vous devez faire des propositions à vos délégués pour écrire un règlement lisible par tous les élèves.

Nous avons convenu à la dernière réunion que nous avons des droits mais aussi des devoirs et que les règles seraient formulées comme cet exemple :

« *J'ai le droit de manger un goûter dans la cour mais je dois jeter mon papier à la poubelle. »*

Le règlement de l'école fixe des règles par rapport au :

- Droit au respect
- Droit à la sécurité
- Droit au travail
- Droit à l'hygiène et la propreté
- Droit à la participation à la vie de la classe

A quel droit correspond notre exemple ?

Maintenant, à vous de trouver d'autres propositions et de les ranger par rapport aux droits ci-dessus.

Cette étape du projet va permettre de préciser les droits de l'individu et les devoirs de l'être social dans la réalisation du projet collectif. (Tout comme dans un jeu de société, les règles du jeu définissent par rapport à un but ce qui est permis et interdit.)

C'est à partir de la définition des droits que les élèves vont définir ensemble les conditions d'application de ces droits, c'est à dire définir les devoirs.

**Cette réciprocité des droits et des devoirs est très importante. Le règlement n'est plus alors une suite d'obligations mais un écrit qui protège l'exercice des libertés. Une convention sur des valeurs communes et partagées est une charte.**

→ *Exemple de charte (École Bapaume)*

## **Droits et devoirs des élèves**

Cette charte présente nos **DROITS** et **DEVOIRS** d'écoliers. Elle nous aide à mieux vivre, travailler et apprendre ensemble.

### **DROIT AU RESPECT**

#### **Article 1**

Nous avons le **droit** d'être respecté et le **devoir** de respecter les autres.

#### **Article 2**

Nous avons le **droit** de nous exprimer et le **devoir** d'écouter les autres.

### **DROIT AU TRAVAIL**

#### **Article 3**

Nous avons le **droit** d'aller à l'école et le **devoir** de travailler de notre mieux.

#### **Article 4**

Nous avons le **droit** d'apprendre dans de bonnes conditions et le **devoir** de laisser travailler les autres.

#### **Article 5**

Nous avons le **droit** d'avoir du matériel pour travailler et le **devoir** de prendre soin de nos affaires et de celles des autres.



## DROIT A LA SECURITE

### Article 6

Nous avons le **droit** d'être en sécurité à l'école et le **devoir** de ne pas nous mettre en danger ni de mettre en danger les autres.

## DROIT A L'HYGIENE ET A LA PROPETE

### Article 7

Nous avons le **droit** d'aller aux toilettes et le **devoir** de respecter les lieux.

### Article 8

Nous avons le **droit** d'avoir une cour de récréation et le **devoir** de respecter l'environnement.

**La charte ne suffit pas. Elle doit être éclairée par un règlement qui donnent des prescriptions applicables et concrètes sur les droits et devoirs.**

### → Exemple de Règlement (École Bapaume)

#### Règlement de l'école Bapaume

Pour respecter **l'article 1** de la charte des droits et devoirs des élèves :

**« Nous avons le **droit** d'être respecté et le **devoir** de respecter les autres »**

- Je ne dois pas insulter un camarade – encore moins un adulte
- Je ne dois pas me moquer d'un camarade
- Je dois parler poliment
- Je dois faire ce qui m'est demandé
- Je ne dois pas me battre

Pour respecter **l'article 2** de la charte des droits et devoirs des élèves :

**« Nous avons le **droit** de nous exprimer et le **devoir** d'écouter les autres »**

- Je dois écouter quand quelqu'un parle
- Je ne dois pas couper la parole
- Je dois lever la main pour demander la parole
- Je ne raconte pas au maître ce que font ou disent les autres - sauf en cas de danger

Pour respecter **l'article 3** de la charte des droits et devoirs des élèves :

**« Nous avons le *droit* d'aller à l'école et le *devoir* de travailler de notre mieux »**

- Je dois arriver à l'heure en classe
- Je dois écouter les consignes
- Je dois apprendre mes leçons et faire mes devoirs
- Je dois faire des efforts pour soigner mon travail
- Je dois me mettre rapidement au travail
- Je ne dois pas déranger les autres et je sais ce que je peux faire quand j'ai fini mon travail (en classe et à l'étude)

Pour respecter **l'article 4** de la charte des droits et devoirs des élèves :

**« Nous avons le *droit* d'apprendre dans de bonnes conditions et le *devoir* de laisser travailler les autres »**

- Je dois demander la parole ;
- Je ne dois pas bavarder;
- Je dois chuchoter avec mon voisin ou mon groupe au cours d'un travail;
- Je ne dois pas me retourner inutilement ;
- Je dois demander la permission de me lever et me déplacer en silence ;
- Je dois me mettre en rang aussitôt le coup de sonnette;
- Je dois respecter les règles de la classe et de l'école

Pour respecter **l'article 5** de la charte des droits et devoirs des élèves :

**« Nous avons le *droit* d'avoir du matériel pour travailler et le *devoir* de prendre soin de nos affaires et de celles des autres »**

- Je dois venir en classe avec mon matériel ;
- Je ne dois pas jouer avec mes affaires (règle, crayons, taille-crayon, gomme,...) ou celles des autres;
- Je dois prendre soin de mes affaires (de mes livres et de mes cahiers tout particulièrement) et de celles des autres;
- Je ne dois pas échanger mon matériel avec celui des autres;
- Je ne dois pas prendre le matériel de quelqu'un d'autre sans sa permission;
- Je dois rendre le livre emprunté à la BCD chaque semaine, ne pas l'abîmer, le ranger à

sa place;

- Je ne dois pas salir ou abîmer les tables, les chaises, les murs

Pour respecter **l'article 6** de la charte des droits et devoirs des élèves :

**« Nous avons le *droit* d'être en sécurité à l'école et le *devoir* de ne pas nous mettre en danger ni de mettre en danger les autres »**

- Je ne dois pas bousculer mes camarades - en sortant de la classe tout particulièrement
- Je dois faire attention aux autres
- Je ne dois pas porter quelqu'un d'autre
- Je ne dois pas apporter d'objets dangereux à l'école
- Je ne dois pas courir dans la classe ou dans les couloirs
- Je ne dois pas rentrer en classe ou dans les couloirs pendant la récréation
- Je ne dois pas jouer dans les toilettes pendant la récréation
- Je ne dois pas jouer ou courir derrière les barrières de sécurité
- Je ne dois pas grimper sur les barrières
- Je ne dois pas prendre des choses qui ne sont pas à moi

Pour respecter **l'article 7** de la charte des droits et devoirs des élèves :

**« Nous avons le *droit* d'aller aux toilettes et le *devoir* de respecter les lieux »**

- Je dois tirer la chasse-d'eau
- Je dois me laver les mains
- Je ne dois pas gaspiller le papier; le savon
- Je ne dois pas jouer avec l'eau
- Je ne dois pas claquer les portes
- Je dois aller aux toilettes au début de la récréation
- Je ne dois pas jouer dans les toilettes

En vertu de **l'article 8** de la charte des droits et devoirs des élèves :

**« Nous avons le *droit* d'avoir une cour de récréation et le *devoir* de respecter l'environnement »**

- Je dois mettre papiers et saletés à la poubelle
- Je ne dois pas cracher par terre

- Je ne dois pas écrire sur les murs, le sol
- Je ne dois pas arracher les feuilles, les branches des arbres
- Je ne dois pas jouer dans la terre, dans les massifs

- **3ème étape : Les sanctions et les réparations (les conséquences)**

Reconnaître aux élèves des droits, des libertés, des devoirs amène inévitablement à se poser la question des sanctions et des réparations.

→ *Compte-rendu du groupe de paroles du 14 janvier 2010*

**Chaque classe devait réfléchir aux sanctions à envisager pour les élèves qui ne respectent pas le règlement :**

***Les classes proposent une progression dans les sanctions en fonction de la gravité des faits reprochés et de l'âge des élèves. Les délégués lisent leurs propositions:***

- *avertissement*
- *punition en fonction de l'âge*
- *aller s'expliquer chez la Directrice*
- *convocation des parents*

La Directrice débat avec les délégués de la **nécessité de la sanction**. Elle rappelle que le règlement définit les droits et les devoirs des élèves. Les règles établies ne peuvent pas être ignorées et chacun a le devoir de les respecter.

La sanction doit permettre à un élève de s'interroger sur ses actes et d'assumer ses responsabilités. Elle peut être de 2 ordres, punition et privation des droits : si l'on prend l'exemple du code de la route, un adulte qui ne le respecte pas peut avoir une « punition » (retrait de points, amende) et/ou être privé de ses droits (retrait de permis de conduire).

**A l'école, la sanction doit également être de l'ordre de la punition et/ou de la privation des droits et être graduée en fonction de l'âge, de la gravité du fait ou de sa répétition.**

Il convient de faire clairement la différence entre ce qui est de l'ordre du dommage causé à autrui de façon non intentionnelle, lors de l'exercice d'une liberté et qui va nécessiter un dédommagement, une réparation (responsabilité civile), de ce qui est de l'ordre de la transgression (volontaire ou pas), d'une règle et qui va induire une sanction (responsabilité pénale).

Les réparations sont de deux ordres : elles peuvent être directes, en lien avec le dommage, ou indirectes c'est à dire sans relation avec le dommage.

**Exemple de réparations directes :**

*J'ai perdu le crayon que mon camarade m'avait prêté, je lui donne le mien.*

*J'ai renversé un verre sur la table de mon voisin, je nettoie sa table.*

Dans la société la plupart des **dédommagements indirects** reposent sur l'argent : si un automobiliste écrase mon chien, son assurance me donnera une certaine somme d'argent (cet argent ne me rendra pas mon chien, mais la somme versée sera sensée dédommager ma peine...)

A l'école, où il ne saurait être question d'envisager des dédommagements financiers, la principale et indispensable réparation indirecte consiste à présenter des excuses qui témoignent du regret sincère du dommage causé. Il est évident que l'on peut associer les élèves à cette réflexion concernant les réparations.

→ **Exemples de sanctions (Conséquences École Bapaume)**

**Comment allons-nous vivre, travailler et apprendre ensemble ?**

<b>Mes droits : J'ai le droit ...</b>	<b>Mes devoirs : J'ai le devoir de...</b>	<b>Les règles : Je dois...</b>	<b>Les conséquences : si je n'ai pas respecté ...</b>
<b>D'être respecté.</b>	<i>Respecter mes camarades et leur famille, les maîtres, la directrice et le personnel de l'école.</i>	Ne pas insulter, ne pas me battre, ne pas me moquer, ne pas faire de gestes agressifs. Parler poliment et faire ce qui m'est demandé.	Je suis isolé, je remplis une fiche de réflexion sur mon comportement, je la fais signer par mes parents, mes parents peuvent être convoqués..
<b>De m'exprimer.</b>	<i>Écouter les autres camarades quand ils parlent, sans couper la parole.</i>	Lever la main pour demander la parole, me taire quand quelqu'un d'autre parle.	Je n'ai plus le droit de prendre la parole pendant un temps déterminé par l'adulte.
<b>D'aller à l'école pour apprendre.</b>	<i>Aller à l'école et travailler de mon mieux.</i>	Être à l'heure, écouter les consignes, apprendre les leçons, faire et soigner mon travail, me mettre rapidement au travail m'avancer dans mon travail, respecter les règles de vie de la classe et de l'école.	Je refais mon travail. Si je n'ai pas respecté une règle de vie, je remplis une fiche de réflexion sur mon comportement, je la fais signer par mes parents.

<b>De travailler dans le calme.</b>	<b><i>Laisser travailler les autres.</i></b>	Entrer calmement dans la classe. Ne pas bavarder, ne pas me retourner inutilement, chuchoter, demander la permission de me lever et me déplacer en silence, me ranger au coup de sonnette.	Je suis isolé, j'ai un travail supplémentaire à faire, je n'ai plus le droit de me déplacer pendant un temps déterminé par l'adulte.
<b>D'avoir du matériel.</b>	<b><i>Prendre soin de mes affaires et de celles des autres.</i></b>	Venir en classe avec mon matériel ; ne pas jouer avec mes affaires ou celles des autres; prendre soin de mes affaires et de celles des autres; ne pas échanger mon matériel ; ne pas prendre le matériel de quelqu'un d'autre sans sa permission; rendre le livre emprunté à la BCD chaque semaine, ne pas l'abîmer, le ranger à sa place; ne pas salir ou abîmer les tables, les chaises, les murs.	Je n'ai plus le droit de prendre du matériel, je nettoie, je répare, je remplace.
<b>D'être en sécurité dans la classe et l'école.</b>	<b><i>Ne pas me mettre en danger ou mettre en danger les autres.</i></b>	Ne pas pousser , ne pas courir dans les couloirs, ne pas jouer derrière les barrières, ne pas grimper, ne pas jouer dans les toilettes, ne pas porter les autres, ne pas apporter d'objets dangereux, ne pas frapper.	Je présente des excuses, je remplis une fiche de comportement, je la fais signer par mes parents, je suis privé d'activité, mes parents peuvent être convoqués.
<b>De vivre dans une école propre.</b>	<b><i>Respecter les lieux et l'environnement.</i></b>	Mettre les saletés dans la poubelle appropriée; ne pas gaspiller le papier, le savon, ne pas jouer avec l'eau, ne pas claquer les portes des toilettes, ne pas cracher à terre, ne pas écrire sur les murs, le sol ou sur les tables, respecter les arbres et les plantes.	Je nettoie, je répare, je remplace.

→ **Exemple de sanction pédagogique : la fiche de réflexion**

**Fiche de réflexion sur ton comportement**

**Tu as transgressé une règle de l'école; les enseignants te demandent de réfléchir à ton comportement afin que tu comprennes pourquoi cette règle est nécessaire.**

<p><b>Nom :</b> .....</p> <p><b>Prénom :</b> .....</p> <p><b>Classe :</b> .....</p>
<p><b>Date :</b> .....</p>

**Explique ce qui s'est passé réellement:**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Écris la ou les règles que tu n'as pas respectée(s):**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Écris ce que tu dois faire pour éviter que cela se reproduise et pour réparer ton comportement:**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**SIGNATURES : l'élève      l'enseignant      la directrice      les parents**

### **III. Observations et ajustements : l'évolution des règles de vie**

Tout au long de l'année en fonction des activités, des projets, les élèves vont acquérir de nouveaux droits, auront la possibilité d'exercer de nouvelles libertés qui nécessiteront la définition de nouvelles règles.

D'autre part, les décisions prises à un moment donné s'avéreront peut-être insatisfaisantes ou incomplètes quelques semaines plus tard ce qui amènera à redéfinir les règles précédentes.

**L'évolution des règles de vie, leur modification, leur adaptation à de nouvelles données sont des éléments essentiels de la vie des règles dans l'école. La structure sociale qu'est l'école étant en perpétuelle évolution, les principes qui régissent son fonctionnement ne peuvent demeurer figés.**

Chaque année scolaire, ce travail est à initier pour les nouveaux élèves. Il peut être repris de façon plus succincte mais doit absolument permettre à chacun de trouver sa place dans l'école.

***« Élaborer des règles de vie à partir d'un projet éducatif explicite, reconnaître aux élèves des droits pour les amener à en définir les conditions d'exercice, engager avec eux la réflexion concernant les sanctions et les réparations...c'est faire de l'école un lieu d'élaboration de la loi et non pas un lieu d'application des règlements, c'est s'engager dans une éducation réellement active à la citoyenneté. »***